

## INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE DE CONTAINERS

### Manipulation des containers

1. Les containers sont adaptés pour le transport sur une surface de chargement plate d'un camion de 2,5 m de large permettant de supporter la structure porteuse pendant le transport.
2. Avant le chargement, toutes les pièces et tous les composants chargés et transportés à l'intérieur du container doivent être fixés au container. Toutes les ouvertures dans les murs, le sol et le toit doivent être bien fermées.
3. Une grue appropriée doit être utilisée pour le déchargement et la mise au sol du container.
4. La longueur des cordes de suspension est choisie en fonction de la distance des crochets. L'angle formé par la corde suspendue ne peut être de plus de 60 degrés. La longueur des cordes de suspension doit être égale ou supérieure à la distance entre les deux mailles de suspension (la distance maximale entre les mailles est de 9 m). Voir les photos ci-dessous.

**Figure 1**



### **Préparation du chantier**

1. Les containers sont posés sur une surface plate en béton, comme par exemple des semelles de fondation ou des plots en béton, selon les propositions de l'entreprise IMECON Containers, a.s.
2. Les fondations doivent être préparées au moins une semaine avant (en été) ou 10 jours (en hiver) avant l'installation des containers afin que le béton soit suffisamment dur.
3. Les fondations pour les grands ensembles de containers doivent être conçues par un architecte en fonction des conditions locales.

L'entreprise IMECON Containers, a.s. fournira un plan des fondations, ce qui résoudra non seulement la disposition des supports des containers mais également l'emplacement possible des connexions aux infrastructures.

4. Les fondations doivent être plates et droites, avec une tolérance de 5 mm de débatement.

Avant de poser le container, la surface de fondation doit être nivelée par les rondelles fournies jusqu' à  $\pm 1$  mm de profondeur. Les imprécisions de la structure de fondation, ou une pente imparfaite peuvent provoquer une inclinaison du container.

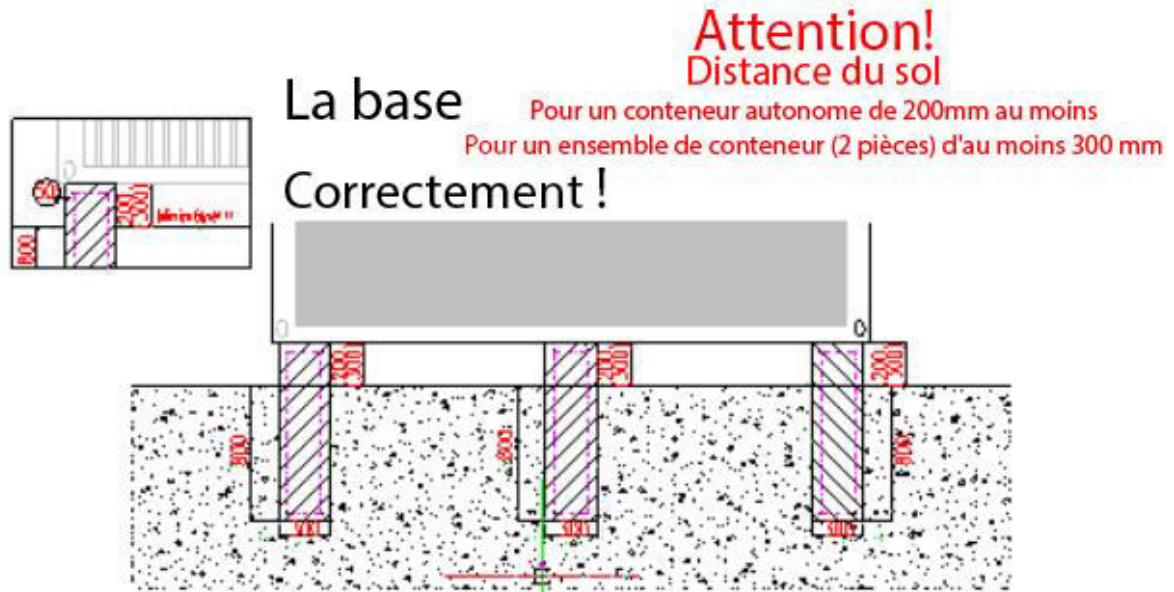
En conséquence ceci peut provoquer des problèmes de fermeture et d'étanchéité des portes et fenêtres.

Cela peut aussi provoquer une fissuration excessive entre les joints sur le revêtement en placoplâtre ou fermacell.

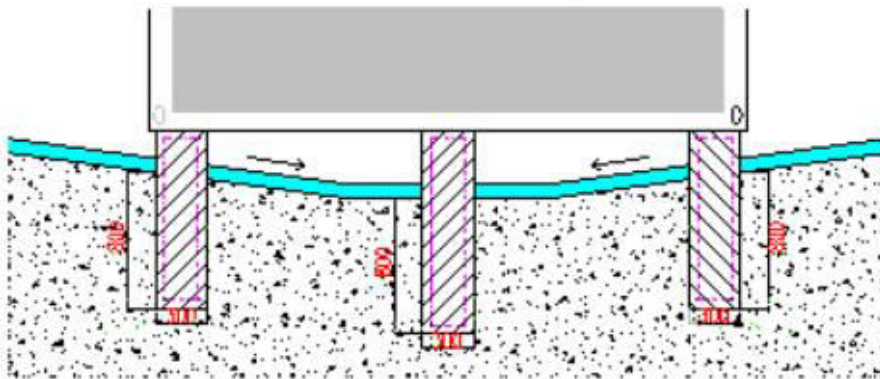
5. Si les containers ne sont pas posés sur des fondations en béton immédiatement après le transport, ils doivent être stockés sur une autre surface qui doit être plate et sans objets saillants pour éviter toute déformation du container ou autres dommages à sa structure porteuse.

6. Placez toujours les containers de telle façon à les protéger de l'eau provenant des toits ou de toute autre source d'eau.

Figure 2.



Incorrectement - gradient de terrain sous les conteneurs!



Incorrectement - conteneurs posés sur le sol!

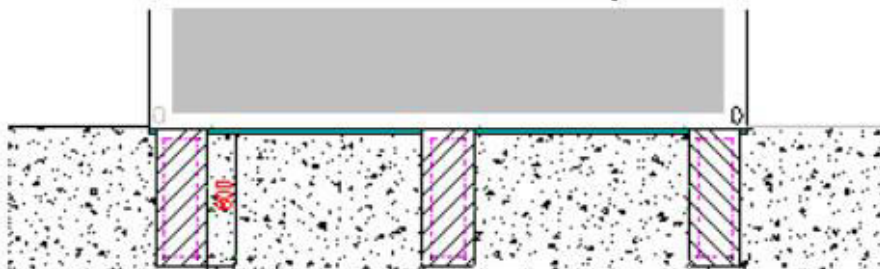
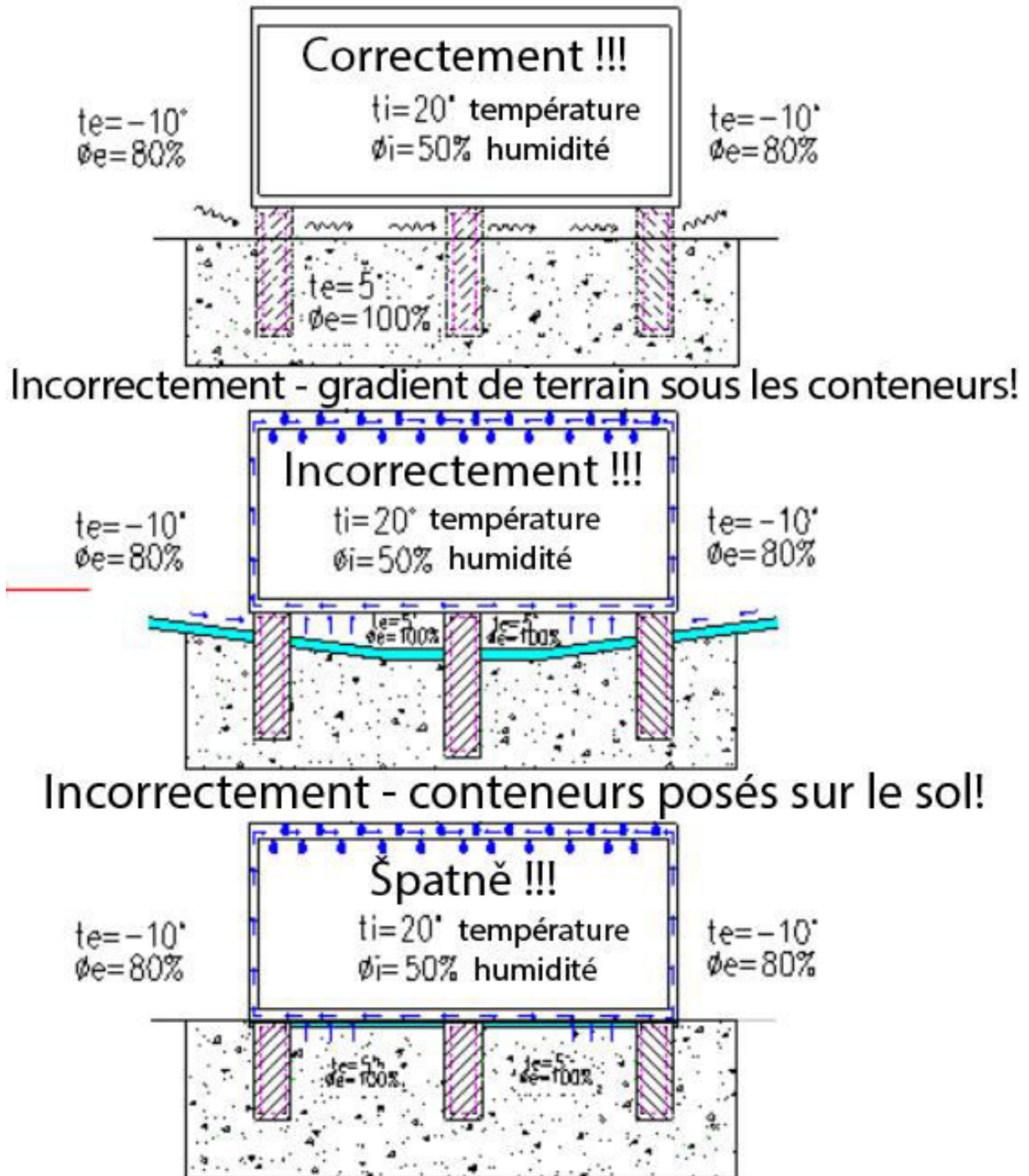


Figure 3.

# Ventilation



## Ventilation des containers

1. Une distance minimale de 200-300 mm doit être maintenue entre le dessous des containers et le terrain qui les recevra pour créer une zone ventilée. Cela empêche la

pénétration de vapeur d'eau dans les containers et la possibilité d'une ultérieure condensation.

2. Pour s'assurer que l'air est correctement ventilé, la zone de 200 à 300 mm ne doit pas être fermée autour du périmètre des containers. Pour éviter que les animaux pénètrent sous les containers, cet endroit peut être couvert par de la tôle perforée ou un filet métallique.

Voir les figures 2 et 3

### **Drainage des containers**

Il faut s'assurer que l'eau de pluie est correctement drainée et que la pente du terrain environnant ne fasse pas venir l'eau sous les containers. L'eau qui s'accumulerait sous les containers augmenterait la concentration de l'humidité sous les containers et par conséquent augmenterait le risque de condensation de vapeur d'eau à l'intérieur de ces derniers.

### **Connexion des containers aux infrastructures**

La connexion des containers aux infrastructures et la mise à la terre sont aux frais du client.

#### **Partie 1**

Électricité, mise à la terre et protection contre la foudre

1. La mise à la terre des containers doit être effectuée conformément à la réglementation en vigueur. Pour la mise à la terre des containers il est nécessaire d'utiliser des vis d'ancrage à terre dans les coins inférieurs du container. L'endroit de la connexion du fil de terre au container doit être protégé contre la corrosion.

2. Pour la mise à la terre les conducteurs aléatoires sont également utilisés, comme par exemple les conduites d'eau métalliques ou les structures souterraines en acier.

Il est interdit d'utiliser les tuyaux de gaz ou toutes autres substances inflammables et explosives pour la mise à la terre.

3. La protection contre la foudre ne fait pas partie de la livraison des containers.

4. La connexion des containers au système de distribution d'électricité doit être effectuée uniquement par une personne qualifiée. L'alimentation électrique doit être suffisamment dimensionnée pour la puissance installée et doit correspondre aux exigences techniques et de sécurité. Son fusible de protection ne doit pas dépasser la valeur nominale du poste de distribution ou de celui des appareils installés. Des précautions doivent être prises pour assurer un chargement uniforme des différentes phases de l'installation.

5. Les connexions électriques doivent être conformes aux normes de protection contre les chocs électriques.

6. Les prises extérieures 400 V / 32 A sont normalement conçues pour connecter les containers au réseau ou à interconnecter les containers et ne doivent pas être utilisées d'une autre manière. Pour un éventuel raccordement de machines et d'appareils (bétonnières, scies, etc.), des prises séparées doivent être installées, avec un fusible correspondant.
7. Si les chaudières sont installées dans des containers, elles doivent être remplies d'eau avant d'être raccordées au réseau pour éviter que les corps de chauffage ne brûlent pas.
8. Les prises électriques doivent être utilisées aux fins prévues, p.ex. pour chauffer des convecteurs, des fours à micro-ondes, etc. L'entrée d'alimentation des circuits de prises ne doit pas dépasser le courant nominal des prises individuelles ou de celles du réseau électrique.
9. Pour les luminaires, il est nécessaire d'assurer une circulation d'air suffisante pour une bonne évacuation de la chaleur. Il est nécessaire de maintenir une puissance maximale des lignes d'alimentation. Il est interdit d'intervenir dans la structure des luminaires et de placer des matériaux inflammables à proximité des luminaires.
10. Les réparations et les interventions sur le câblage ne doivent être effectuées que par un spécialiste qualifié et correctement formé, en accord avec le fournisseur. Les personnes qui utilisent du matériel électrique dans le container devront être correctement formées.
11. Il faut éviter les dommages mécaniques de l'installation électrique pendant le fonctionnement et le câblage doit être protégé contre les effets de la chaleur et des produits chimiques et d'autres choses qui pourraient endommager l'isolation.
12. Avant la mise en service d'une installation, après toute modification ou extension, une inspection électrique doit être effectuée et suivie d'un rapport écrit. Des inspections électriques régulières des containers seront effectuées dans le délai de la réglementation et toujours après avoir déplacé le container à un autre endroit et s'il n'as pas été utilisé pendant deux mois.
13. Si le container ou l'ensemble des containers est hors service pendant une longue période, débranchez tous les appareils électriques.  
  
Avant la remise en service, l'équipement électrique doit être inspecté et avoir été déclaré en bon état de fonctionnement. Il faut vérifier l'intégralité de l'équipement électrique et vérifier son fonctionnement à l'endroit de connexion des appareils, ainsi que la mise à la terre.
14. En cas de constatation de défauts, des mesures doivent être prises pour les supprimer ou les réparer immédiatement.
15. L'installation électrique est réalisée en fonction des impacts externes spécifiés dans le protocole déterminant les impacts externes de la part du fabricant.  
  
D'autres facteurs peuvent être spécifiés par le fabricant en fonction de l'utilisation du container.

16. Ne pas projeter d'eau sur les appareils électriques et les appareils électroménagers.

## **Partie 2**

Les arrivées d'eau et le réseau d'évacuation

1. Le raccordement du container sanitaire aux conduites d'eau et d'évacuation doit être effectué uniquement par une personne autorisée.
2. Après la connexion, les conduits d'eau et d'évacuation extérieures doivent être isolés pour qu'ils ne gèlent pas en hiver. Si le container est également utilisé en hiver, l'intérieur doit être chauffé à une température minimale de + 5 ° C.

Si le container n'est pas utilisé pendant l'hiver, toute l'eau de la tuyauterie doit être vidée avant l'hiver pour éviter les dommages dus au gel.

Pendant la demande de devis, l'entreprise IMECON Containers, a.s. doit être informée sur le fait que le container ne soit pas utilisé l'hiver.

3. Si vous avez besoin de déplacer un container sanitaire déjà utilisé, l'eau de tous les appareils de chauffage et de tous les récipients doit être vidée par avance pour éviter les dommages dus à la surcharge.
4. Le mobilier doit être propre et vous devez vérifier sa bonne fixation. Il est interdit de déverser dans les WC et lavabos des impuretés (sable, terre, chiffons, papier, etc.) qui pourraient boucher la tuyauterie d'évacuation.
5. L'installation de la tuyauterie d'eau et de celle de l'évacuation doivent être vérifiées régulièrement. La tuyauterie ne doit pas être chargée par des objets posés sur elle.
6. Vérifiez régulièrement les thermostats et les valves de sécurité pour les appareils de chauffage, c'est-à-dire le bon fonctionnement du chauffage de l'eau, pour éviter la surchauffe et des dommages conséquents de l'appareil de chauffage. Il est nécessaire de contrôler le fonctionnement des valves de réduction et la propreté du filtre.

## **Partie 3**

Chauffage à eau chaude

1. Le raccordement des containers aux systèmes de distribution d'eau chaude doit être effectué par une personne compétente.
2. Dans un container avec chauffage à eau chaude, il est nécessaire de maintenir une température minimale de + 5 ° C pour éviter que l'eau gèle dans le système de chauffage. Si vous avez besoin de déplacer un container sanitaire déjà utilisé, l'eau de tous les appareils de chauffage et de tous les récipients doit être vidée par avance pour éviter les dommages dus à la surcharge.

## **Partie 4**

Gaz naturel

Le raccordement des containers aux réseaux de distribution de gaz naturel ne peut être effectué que par une personne autorisée et en respectant toutes les conditions de sécurité et les normes techniques.

### **Maintenance des containers**

#### Nettoyage des containers

1. Le lavage des surfaces extérieures et intérieures des containers est effectué par des détergents ordinaires. Pour le nettoyage des pièces en acier inoxydable, les produits de nettoyage non agressifs et sans chlore doivent être utilisés. Pendant l'entretien, il est nécessaire d'utiliser une quantité adéquate d'eau.
2. Il est interdit d'utiliser de l'eau sous pression pour le nettoyage. L'entreprise IMECON Containers, a.s., livre des containers propres, mais ne peut garantir qu'ils ne seront pas salis pendant le transport (surtout pendant les mois d'hiver).
3. Il est également nécessaire de garder les containers sanitaires secs et propres, c'est-à-dire nettoyer le sol régulièrement ainsi que les siphons. Pour les containers sanitaires utilisés très souvent (et surtout les douches), le sol doit être nettoyé au moins une fois par heure et les siphons doivent être nettoyés au moins une fois par jour.

### **Ventilation des containers**

1. Dans les pièces sans ventilateur, une ventilation intensive à court terme est requise au moins trois fois par jour. Cette ventilation sera effectuée en ouvrant les fenêtres et les portes afin d'obtenir l'humidité de l'air requise dans les containers.

A l'intérieur des containers, il est nécessaire de maintenir une humidité relative de l'ordre de 45 au 50%. Voir la figure 3.

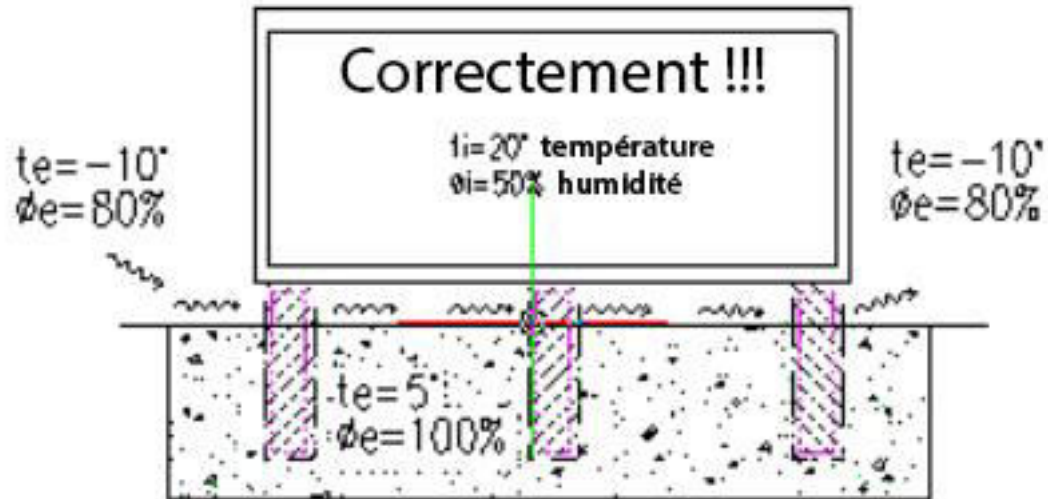
2. Dans les pièces avec ventilateur et senseur d'humidité, l'humidité nécessaire est maintenue en réglant l'hygrostat à 50% d'humidité relative. Il est interdit d'éteindre les ventilateurs avant d'avoir atteint l'humidité requise.
3. La température à l'intérieur du container doit être maintenue entre 19 et 23 ° C (idéalement 20 ° C).

Les chambres des containers ne doivent pas être surchauffées.



Figure 4.

# Chauffage



À la source d'humidité, il est nécessaire de ventiler.

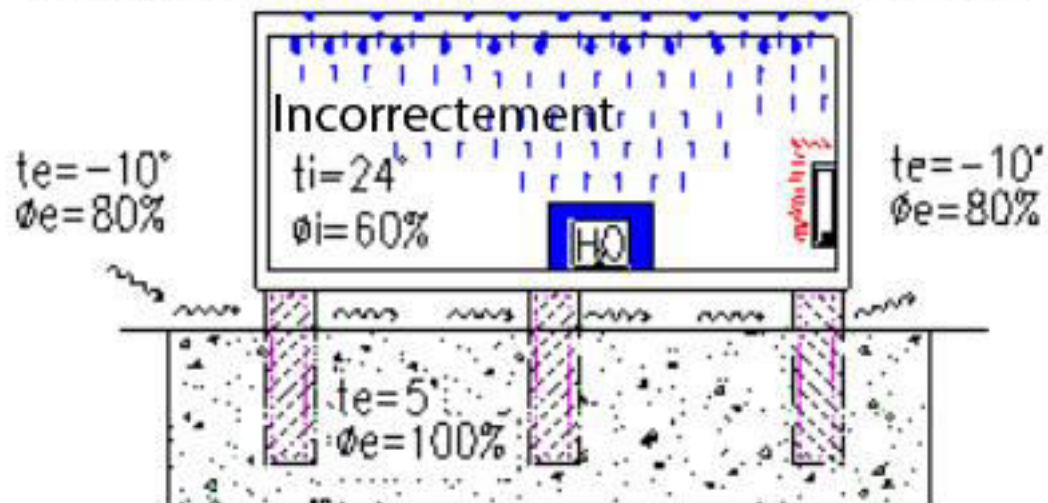
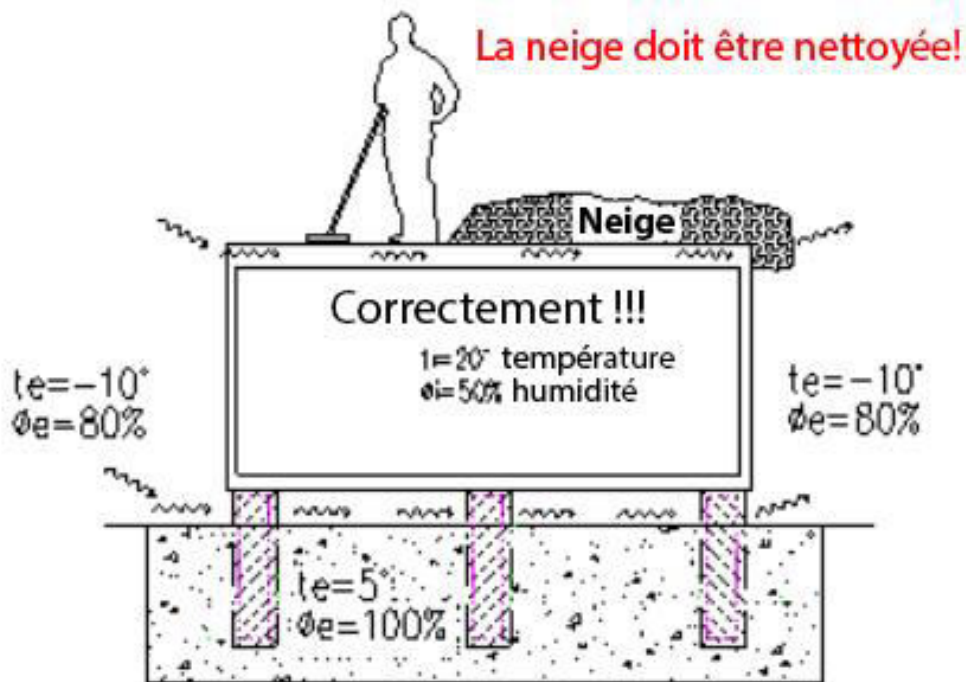


Figure 5.

# Entretien du toit



## Conditions générales

1. Il est nécessaire de nettoyer régulièrement le toit et les gouttières. Les gouttières bouchées et les conduits gelés peuvent conduire à la pénétration d'eau dans les containers. Voir la figure 4. Si le revêtement protecteur des gouttières du toit est abîmé, il doit être réparé immédiatement pour éviter la corrosion.
2. Les toits des containers devraient être maintenus dans la mesure du possible sans grandes couches de neige et de glace pour ne pas dépasser la capacité de charge et éviter tout endommagement de la construction.
3. Les portes, les fenêtres ou les volets peuvent mal fonctionner lorsque les containers sont transportés et installés, vous devez donc les régler. Leurs révisions et réglages doivent être effectués régulièrement.
4. Appliquez une couche d'huile WD40 au moins deux fois par an sur les charnières des portes et les mécanismes des portes et fenêtres. Nettoyez les rainures d'écoulement des fenêtres.
5. Tous les endommagements mécaniques du revêtement extérieur des containers doivent être réparés immédiatement (nettoyés, dégraissés et peints) pour éviter la corrosion. En cas de fissure du mastic sur le parapet ou le larmier, la fissure doit être réparée avec du mastic flexible (PU).
6. Dans les containers sanitaires le contrôle périodique et la réparation des fuites des joints usés doivent surtout être effectués sur les installations d'eau et d'évacuation ainsi que la fonctionnalité des équipements et des installations sanitaires. Contrôlez et éventuellement réparez les joints des carreaux et des dalles.
7. Tous les appareils électroménagers doivent être utilisés conformément aux instructions d'utilisation fournies par le fabricant.
8. Ne couvrez pas les ouvertures d'évacuation et de ventilation des appareils chauffants. Ne séchez pas des vêtements et ne chauffez pas des liquides sur ces appareils. Les radiateurs électriques doivent être positionnés assez loin des meubles et autres équipements – au moins 500 mm dans le sens de l'irradiation de la chaleur et 100 mm dans les autres directions.  
  
En général, les instructions de sécurité recommandées par le fabricant doivent être suivies à la lettre.
9. Il est nécessaire de vérifier régulièrement que les connexions, les couvercles des appareils et les borniers ne soient pas endommagés mécaniquement.  
  
L'entretien du matériel électrique comprend également le nettoyage régulier de tous les appareils électriques tout en respectant les réglementations de sécurité.
10. Une fois par mois, la fonction de l'interrupteur différentiel doit être vérifiée en l'éteignant et en le rallumant. Répétez l'opération deux fois de suite.